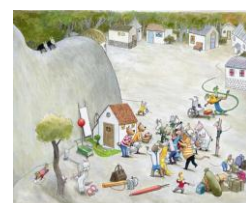
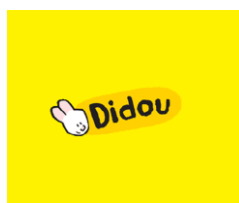


MEDIA

Un programme de l'Union européenne

LES FINANCEMENTS PUBLICS AU TRANSMEDIA ET AUX ŒUVRES INTERACTIVES EN EUROPE

Juin 2012



Ce guide vise à éclaircir le paysage des fonds publics aux œuvres transmédia en Europe.

Il n'est pas exhaustif et n'inclut pas les fondations et autres fonds privés, ce qui explique l'absence de certains pays pourtant actifs dans le domaine du transmédia.

Des mises à jour ultérieures seront proposées. Compte tenu du caractère innovant du sujet, l'actualité des informations doit être vérifiée : les fonds (dotations, règlements...) évoluent très rapidement.

La plupart des fonds mentionnés ne sont pas exclusivement orientés vers le transmédia. Pour nombre d'entre eux, les projets transmédia peuvent éventuellement être éligibles sans pour autant être la cible explicite ou privilégiée.

La différenciation entre cross media et transmédia est rarement évoquée, le terme transmédia lui-même étant peu mentionné: les fonds sont la majorité du temps ouverts à tous projets « interactifs » ou « multi supports ».

En ce qui concerne les projets en eux-mêmes, l'analyse est biaisée par le caractère récent du domaine et des fonds : la plupart ont été créés entre 2010 et 2011, bon nombre de projets sont en cours.

On constate que, d'une manière générale, les pays du nord de l'Europe sont très impliqués dans ce domaine, notamment en termes de coopération transrégionale. On peut souligner que la possibilité pour les acteurs publics de financer les projets via des GmbH, équivalent à nos SARL, facilite le cadre d'intervention – particulièrement en ce qui concerne l'importance des sommes et les modalités d'allocation.

On peut également souligner le fait que les pays du Nord de l'Europe (Allemagne, Grande-Bretagne, pays scandinaves, pays baltes) complètent presque systématiquement l'aide financière, la subvention pure, d'un accompagnement : tutorat, mentorat, ateliers... La mise en réseau fait l'objet d'une attention toute particulière. Elle est décrite comme la plus-value, l'argument phare dans les témoignages des participants aux formations.

Cette différence dans le niveau d'intervention est révélatrice d'une perception différente du rôle de l'acteur public dans le soutien au secteur culturel entre les régions d'Europe.

La troisième remarque générale concerne l'absence de modèle unique au financement des projets : les subventions, que ce soit leur plafond ou la somme moyenne allouée, varient énormément. Les autres volets de l'aide accordée également : subvention seule, prêts, moyens techniques mis à disposition, mentorat et tutorat, ateliers...

Enfin, on peut remarquer que, au-delà de l'aspect novateur du domaine, les critères de sélection sont, le plus souvent, assez classiques - aspects artistiques et culturels ainsi que viabilité économique. Lorsque les fonds émanent d'une région, ils intègrent un critère régional : les bénéficiaires doivent être basés en région ou le projet doit être tourné en région.

FONDS TRANSREGIONAUX ET EUROPEENS

| | |
|---|---|
| First Motion, Cross media for the Baltic Sea Region - Allemagne, Danemark, Estonie, Lettonie, Norvège, Pologne, Suède | 5 |
| North Sea Screen Partners - Allemagne, Belgique, Danemark, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Suède | 6 |
| Expériences Interactives, fonds de cofinancement de projets interactifs et innovants – Nord-Pas-De-Calais, Wallonie | 7 |
| MEDIA Développement d'œuvres Interactives - Europe | 8 |

FONDS NATIONAUX**BELGIQUE**

| | |
|---|----|
| Fédération Wallonie Bruxelles – Soutien aux œuvres d'art numériques | 10 |
| Wallimage: Wallimage Cross Media | 11 |

FRANCE

| | |
|--------------------------------------|----|
| CNC : Aide aux nouveaux médias | 12 |
| CNC: Web Cosip | 14 |
| CNC/Oséo Innovation: RIAM | 15 |

GRANDE-BRETAGNE

| | |
|--|----|
| Creative England: Digital Champion Project | 16 |
| Creative England: Talent Development | 17 |

NORVEGE

| | |
|---|----|
| Soutien à la production et à la promotion de projets interactifs, Soutien aux documentaires et à la fiction | 18 |
|---|----|

PAYS-BAS

| | |
|---|----|
| Soutien aux contenus destinés à un usage interactif | 19 |
|---|----|

FONDS LOCAUX**ALLEMAGNE**

| | |
|---|----|
| Medienboard Berlin-Brandenburg | 21 |
| Medien und Filmgesellschaft Baden-Wurttemberg | 22 |
| Medien North-Rhine-Westphalia | 23 |
| Mitteldeutsche Medienfoerderung | 24 |

DANEMARK

| | |
|-----------------|----|
| Shareplay | 25 |
|-----------------|----|

FRANCE

| | |
|--|----|
| Région Aquitaine/ La Fabrique BnsA - Valorisation numérique du patrimoine | 26 |
| Région Franche-Comté – Aide à la production de web documentaire | 27 |
| Région Haute Normande/Pole Image – Soutien aux images différentes et nouveaux médias | 28 |
| Région Ile de France/ARCADI – Aides à l'art numérique | 29 |
| Région Languedoc Roussillon - Aide à la création artistique numérique | 30 |
| Région Lorraine – Aide à la réécriture et au développement de projets, Aide à la production d'œuvres audiovisuelles et nouveaux médias | 31 |
| Région Nord-Pas-de-Calais/C.R.R.A.V - Aide à la production associative | 32 |
| Région Pays de la Loire – Aide à la création cinématographique et audiovisuelle | 33 |
| Région Poitou-Charentes – Aide à la création de produits multimédias et jeux vidéo | 34 |
| Région Rhône-Alpes - Aide au développement de projets pour les nouveaux médias, Fonds de soutien à la création artistique numérique ; Rhône-Alpes Cinéma - Aide à l'écriture de projets pour les nouveaux médias | 35 |
| Ile de la Réunion – Aide à la création et à la production multimédia | 37 |

GRANDE BRETAGNE

| | |
|---|----|
| Creative Scotland – Soutien à l'innovation; EM Media Investment; Northern Film and Media; Northern Ireland Screen – Soutien à la production ; Screen Yorkshire - Yorkshire Content Fund | 38 |
|---|----|

FONDS TRANSREGIONAUX ET EUROPEENS

Ces types de fonds ont pour moteur l'argument transrégional : la mise en commun de fonds, de professionnels, de compétences et un territoire comme point de rencontre.

La plupart ont pour caractéristiques d'être dotés d'un budget conséquent, d'effectuer une sélection importante et de jouir d'une intégration institutionnelle forte du fait de l'implication de nombreux partenaires publics (universités, collectivités...).

▲ First Motion, Cross media for the Baltic Sea Region - Allemagne, Danemark, Estonie, Lettonie, Norvège, Pologne, Suède

First motion est « un projet de l'Union européenne pour les régions de la mer baltique, qui finance de nouveaux formats et de nouvelles idées, qui explore de nouveaux marchés et de nouvelles chaînes de valeurs, qui développe des formations jusqu'au niveau master et qui renforce les orientations des clusters et les politiques» depuis le printemps 2010.

Type de structure : Gmbh (société à responsabilité limitée)

Financement de la structure : FEDER, IEVP

Budget : Jusqu'à 30 000€ par projet

Type de projets couverts : Projets transmédia ou cross média

Type d'intervention: Appel à projets annuel, subvention, mentorat, formation, soutien à la commercialisation.

Deux ateliers internationaux, destinés à développer le projet, le marketing international du produit et son réseau professionnel, sont proposés.

La plateforme Baltic Universe apporte un soutien rédactionnel à la distribution en ligne et à la promotion internationale, et sert de base de données des projets soutenus.

Les projets peuvent être soumis quel que soit leur stade d'avancement.

Critères d'éligibilité

- Développement du projet en anglais, qui sera la langue de travail.
- Expérience professionnelle importante du porteur dans au moins l'un des médias utilisés.
- Participation obligatoire aux workshops internationaux

Critères de sélection

- Idées innovantes dans la narration transmédia
- Approche innovante des nouveaux marchés, public, perspective de distribution, idées de business model, plan de financement

Critères d'attribution

L'histoire doit être liée à l'identité de la région baltique.

Informations sur les projets sélectionnés

- Bilan de l'appel à projets 2010/2011: 60 projets soumis des 7 pays dont 7 sélectionnés.
- Bilan de l'appel à projets 2011/2012 : Près de 100 projets soumis, 9 sélectionnés.
- Base de données des projets : www.balticuniverse.com. Les projets ont l'obligation d'y être mis en ligne. Cette base de données est à la fois une plateforme promotionnelle et concentre les sources pour les travaux de recherche ultérieurs.
- « The Ultimate Super Hero » : Un projet transmédia décliné sur les supports suivants en épisodes vidéo, blog, et sur les réseaux sociaux facebook et twitter (ces derniers n'étant pas encore disponibles).

Contact

First Motion
Julia GROSCH
Tel: +49 (0)40 39 837
E-mail: grosch@firstmotion.eu
Site web: www.firstmotion.eu



▲ **North Sea Screen Partners - Allemagne, Belgique, Danemark, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Suède**

North Sea Screen Partners est un réseau s'adressant aux professionnels des médias des pays de la mer du nord.

Type de structure : Le réseau est administré par Tay Screen, la commission du film écossaise.

Financement de la structure: FEDER (INTERREG IVB programme North Sea)

Type de projets couverts : Tous types de projets de création sur tous types de médias (film, tv, jeux vidéo, publicités, web)

Type d'intervention : North Sea Screen Partners vise à faciliter la mise en réseau et l'accès au marché des projets à tout stade d'avancement - production, tournage, formation, postproduction – à travers :

- L'organisation de master classe et l'aide à la participation à des ateliers de formation
- La mise en réseau des membres
- Le conseil et l'innovation
- L'information sur les nouveaux modèles de développement
- L'aide à la recherche d'opportunité de financement

Contact

TayScreen

Julie CRAIK

Tel: +44 (01382) 432483

E-mail: info@northseascreen.eu

Site web: <http://northseascreen.com/>



▲ Expériences Interactives, fonds de cofinancement de projets interactifs et innovants – Nord-Pas-De-Calais, Wallonie

Ce dispositif, porté par le Pôle Images, finance depuis 2011 trois thématiques de projets dont **Audiovisuel et Cross media et Culture et Technologies**. Il vise à préparer les acteurs de l'audiovisuel aux TV connectées, aux usages multi écrans, à la dé-linéarisation, à faciliter l'implication des laboratoires universitaires et encourager la collaboration transfrontalière.

Type de structure : Cluster (140 sociétés, 62 formations, 12 équipes de recherche, 9 organisations professionnelles), créé en 2009. Les structures partenaires sont : Wallimage, Creative Wallonia, Pôle Images, le Conseil Régional du Nord Pas de Calais, Lille Métropole, la CCI Grand Hainaut, le CNC et le CRRAV.

Financement du dispositif : Collectivités territoriales, Institutions publiques de l'audiovisuel

Budget : 1.2M€ au total en 2012

Type de projets couverts

- **Audiovisuel et cross media :** web doc, œuvre interactive, narration non linéaire, projets cross et transmédia (web, tv, cinéma, mobiles, presse écrite, nouvelles écritures...)
- **Culture et technologie :** newsgame, data journalisme, storytelling, œuvres d'art, installation, dispositif sonores interactifs, géo localisation des contenus ...

Type d'intervention : Appel à projets, toutes phases d'avancement, sous forme de coproduction.

Toutes les dépenses associées au projet sont éligibles sauf celles de commercialisation et de marketing.

Un dossier peut bénéficier d'un report exceptionnel si la moitié des membres du jury acceptent.

Critères d'éligibilité

- Les travaux financés doivent être exécutés majoritairement en région Nord-Pas-de-Calais
- Les projets doivent comporter 4 phases : préparation/développement, production, expérimentation, diffusion/valorisation/commercialisation et être finalisés 2 ans au plus tard après décision du jury

Bénéficiaire: PME européenne ou association adhérente au CRRAV - Partenariat : Institut Numédiart et laboratoires

Critères de sélection

- Qualité artistique
- Originalité et potentiel d'innovation
- Existence et qualité du consortium, capacité à mener le projet (l'implication d'un laboratoire de recherche/établissement d'enseignement est recommandée)
- Faisabilité technico économique, financière, juridique
- Impact régional
- Contribution significative d'un client ou diffuseur, acteurs numériques autre que le Pôle Images

Contact

CRAVV

Philippe FREVILLE (Audiovisuel et Cross media)

Tel : +33 (0) 3 20 28 26 45

E-mail : pfreville@crrav.com

Christophe CHAILLOU (Culture et Technologies)

Tel : +33 (0) 3 20 28 26 55

E-mail : cchaillou@poleimages.com

Site web : www.pole-images-nordpasdecals.com/experiences- interactives.php



▲ MEDIA Développement d'œuvres Interactives - Europe

MEDIA est un programme de la Commission européenne destiné à soutenir et développer l'industrie audiovisuelle européenne et à favoriser la circulation des œuvres.

Financement du dispositif : Union européenne

Budget: 2M€ par an.

Type de projets couverts : Le développement de concepts (allant jusqu'à une 1ère application jouable) de contenu interactif numérique, conçus spécifiquement en complément d'un projet audiovisuel (animation, documentaire de création ou fiction) pour au minimum l'une des plates-formes suivantes : internet, PC, console, terminaux mobiles, télévision interactive. Ce contenu numérique doit présenter les caractéristiques suivantes : interactivité marquée incluant une composante narrative, originalité, créativité et innovation, potentiel commercial à échelle européenne.

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'un appel à projet biannuel.

Les cofinancements ne peuvent dépasser 50% du budget considéré. Les subventions accordées vont de 10 000€ à 150 000€ maximum. Chaque société peut soumettre jusqu'à 2 projets par an.

Critères d'éligibilité

- Expérience dans la production d'une œuvre interactive antérieure en tant que producteur majoritaire ou producteur délégué distribuée commercialement (sur support physique ou accessible en ligne) récemment.
 - Une œuvre antérieure produite par une autre société que la société candidate peut être acceptée si la société candidate démontre que son PDG, l'un de ses actionnaires ou l'un des membres de l'équipe rattaché au développement du projet soumis bénéficie d'un crédit personnel (producteur, auteur/game designer, réalisateur/chef de projet/directeur artistique, responsable/chef d'équipe de l'infographie, responsable/chef d'équipe de la programmation interactive/lead programmeur)
 - La société candidate doit détenir la majorité des droits relatifs au concept original du projet.
- Bénéficiaire : société indépendante originaire d'un pays membre du Programme MEDIA (1) ayant pour activité principale la production d'œuvres audiovisuelles et/ou interactives.

Critères de sélection

Le soutien est accordé aux projets ayant obtenu le plus grand nombre de points sur la base de critères relatifs au compétence de la société candidate et au projet soumis.

- Qualité de la stratégie de développement
- Cohérence du budget de développement
- Capacité de l'entreprise à mener à bien le projet
- Qualité de la stratégie financière
- Qualité du projet
- Innovation technique
- Potentiel d'exploitation européenne et cohérence avec le public visé

Informations sur les projets sélectionnés

- De 2007 à 2011, 20 projets français d'œuvres interactives ont bénéficié pour leur développement d'une aide globale s'élevant à 1.8 millions d'euros, soit un montant moyen par projet s'élevant à 90 000 euros.
- « Le Donjon de Naheulbeuk » est d'abord une saga audio. Le jeu vidéo se propose de prolonger l'histoire des héros.

Contact

Agence EACEA
Eamon O'REILLY
Tel : +32 (0)2 298 48 79
Email : eamon.o'reilly@ec.europa.eu
Site web : <http://www.mediafrance.eu/spip.php?article7>



¹ Pays membres de l'Union européenne ainsi que Norvège, Liechtenstein, Suisse, Croatie et Islande.

FONDS NATIONAUX

Ces fonds émanent généralement d'une volonté gouvernementale de soutenir l'innovation dans le secteur audiovisuel.

Leurs modalités de soutien au secteur culturel sont variables. Certains vont privilégier l'aspect novateur des projets, d'autres leur viabilité économique, d'autres encore leur qualité artistique et culturelle. Certains vont proposer un accompagnement, d'autres des subventions simples.

▲ Fédération Wallonie Bruxelles – Soutien aux œuvres d'art numériques

La Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place depuis 2006 un système de **soutien aux œuvres et événements d'art numériques**.

Financement du dispositif : Ministère de la Communauté française

Budget : 201 500€ en 2012

Type de projets couverts : Toute création innovante associant des médias différents (données, images animées ou non, son, textes, vidéos, ...) grâce à des processus informatiques et des technologies numériques, en vue de proposer un usage reposant principalement sur une interactivité.

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets. Le dispositif couvre les différentes étapes d'un projet : conception (maximum de 5 000€), production (maximum de 25.000€), promotion (maximum de 4 000€), et diffusion (maximum de 4 000€). Un soutien aux événements est également possible depuis 2008.

Critères d'éligibilité

- Il doit s'agir d'une création
- Elle doit présenter un caractère innovant par rapport à l'état de l'Art numérique.
- Il doit être fait usage de processus logiciels (programmation, codes), l'ordinateur jouant un rôle actif dans le processus de création et de diffusion de l'œuvre.
- L'interactivité est essentielle, peut revêtir différentes formes et ne doit pas être limitée à l'interactivité avec le public.
- L'usage doit être vu comme une traduction du terme anglais « *expérience* ». Le contexte d'usage est le plus large possible : produits édités hors-ligne ou de services en ligne, présentation ou performance publique, nouvelles formes d'usage.

Bénéficiaire : Personnes morales de droit privé ou personnes physiques établies en Fédération Wallonie Bruxelles.

Informations sur les projets sélectionnés

- Bilan de l'appel à projets en 2010 : 9 aides à la conception ont été attribuées, 8 aides à la production, 3 à la promotion et 1 à la diffusion, et 6 aides aux événements.
- Bilan de l'appel à projets en 2011 : 2 aides à la conception ont été attribuées, 6 aides à la production, 3 à la promotion et à la diffusion et 3 aides aux événements

Contact

Fédération Wallonie-Bruxelles

Anne HUYBRECHTS Delphine HENRARD

Tel : + 32 (0)2 413 33 18 +32 (0)2 413 25 53

E-mail : arts.numeriques@cfwb.be

Site web : www.arts-numeriques.culture.be



Wallimage: Wallimage Cross Media

La ligne Wallimage Cross Media, créée en 2011 au sein de Wallimage, a pour objectif de dynamiser l'activité des entreprises audiovisuelles wallonnes. Elle est fléchée sur deux orientations : **Digital Promotion** et **Digital Extension**.

Type de structure : Société anonyme de droit public, créée par la Région wallonne

Financement du dispositif : Région Wallonie

Budget : 400 000€ par aide

Type de projets couverts

- **Digital Promotion:** outils de promotion marketing autour des produits audiovisuels
- **Digital Extension :** éléments annexes qui viennent enrichir ou compléter l'œuvre initiale

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'un appel à projets pour **Digital Promotion**. Pour **Digital Extension**, un projet peut être soumis lors des 6 sessions d'investissements annuelles de Wallimage. La subvention est plafonnée :

Digital promotion : 70 000€, 80% du total des frais audiovisuel exposés dans l'opération de promotion digitale.

Digital extension : 125 000€, 80% des frais totaux exposés dans l'opération d'extension digitale.

Critères d'éligibilité

Digital extension

- Longs métrages ou fictions télé coproduits par Wallimage
- Volet digital conçu et réalisé par des prestataires wallons
- Dépenser la bourse en région wallonne avec des sociétés régionales

Bénéficiaire : Producteurs

Critères de sélection

Digital extension

- Pertinence et faisabilité du projet
- Importance relative et dimension structurante des dépenses envisagées en Wallonie

Digital promotion

- Créativité du projet
- Ratio entre les dépenses de promotion digitale et la subvention demandée
- Effet structurant du projet en Wallonie

Informations sur les projets sélectionnés

- **Digital promotion :** 25 dossiers potentiels, 12 déposés, 6 sélectionnés ayant bénéficié d'une aide de 40 000€ à 65 000€
- **Digital extension :** 2 projets sélectionnés à hauteur de 125 000€ chacun
- « *Caviar pour The Artists* » : Une série d'épisodes diffusés simultanément dans un certain nombre de pays. Les spectateurs pourront participer à l'enquête et tenter de localiser des tableaux volés dans des musées.
- « *Torpédo* » : 70 000€ pour une application mobile, un jeu et un site web pour plonger les internautes dans l'univers du film via des éléments-clés et symboliques, et le faire perdurer. L'analyse de la stratégie cross media est disponible sur le site de Wallimage.

Contact

Wallimage

Tel : +32 (0) 65 40 40 33

E-mail : crossmedia@wallimage.be

Site web : www.wallimage.be



▲ CNC : Aide aux nouveaux médias

Cette aide vise à accompagner des auteurs et des producteurs qui souhaitent intégrer les spécificités de l'Internet et/ou des écrans mobiles dans leur démarche artistique et de diffusion. Elle se décline en 3 aides : **l'écriture et le développement de contenus multi supports** depuis 2007 ; **l'écriture et le développement des contenus destinés à l'internet et aux écrans mobiles** depuis 2008 et à la **production de contenus destinés à l'internet et aux écrans mobiles** depuis 2008.

Type de structure : Etablissement public dont les missions principales sont de réglementer, soutenir et promouvoir l'économie du cinéma.

Budget : 3 M€ par an

Type d'intervention : Subvention accordée dans le cadre d'un appel à projets. La subvention est plafonnée:

- **Ecriture et développement de contenus multi supports :** 50 000 €, 50% du budget d'écriture ou de développement
- **Ecriture et développement des contenus destinés à internet et aux écrans mobiles :** 20 000€, 50% du budget d'écriture et de développement
- **Production de contenus destinés à internet et aux écrans mobiles :** 100 000€, 50% du budget de production

Critères d'éligibilité

Écriture et développement de contenus multi supports

- Être un concept original comprenant des contenus spécifiques (linéaires ou interactifs) pour les nouveaux médias
- Être destiné à plusieurs médias, dont le cinéma et / ou la télévision.
- Proposer des développements narratifs spécifiques sur chacun des supports
- L'agrégation des différents contenus forme un univers et présente une dimension interactive et/ou participative

Bénéficiaire : Producteurs, auteurs

Écriture et développement des contenus destinés à internet et aux écrans mobiles

- Être conçu spécifiquement pour une première exploitation sur internet et/ou les écrans mobiles

Bénéficiaire: Producteurs, auteurs

Production de contenus destinés à internet et aux écrans mobiles

- Être conçu spécifiquement pour une première exploitation sur Internet et/ou les écrans mobiles
- Bénéficiaire de l'apport financier d'un éditeur de services sur Internet ou écrans mobiles

Bénéficiaire: Producteurs

Tous les projets doivent être conçu et écrit en langue française

Critères de sélection

Écriture et développement de contenus multi supports

- Cohérence éditoriale de l'ensemble du projet
- Originalité et contribution à la diversité de la création, Qualité de l'écriture propre à chacun des supports
- Adéquation par rapport à la cible envisagée et aux usages et temporalités de chaque support
- Circulation de l'audience entre les différents médias
- S'il y a contenus générés par les utilisateurs : apport éditorial du porteur, capacité à mener à bien le projet
- Pertinence de la répartition des dépenses par support.

Écriture et développement des contenus destinés à internet et aux écrans mobiles

- Originalité et contribution à la diversité de la création
- Qualité de l'écriture
- Adéquation par rapport au support proposé et à la cible envisagée

Production de contenus destinés à internet et aux écrans mobiles

- Originalité et contribution à la diversité de la création
- Qualité de l'écriture
- Adéquation par rapport au support proposé et par rapport à la cible envisagée
- Perspectives de diffusion et/ou de commercialisation et viabilité économique

Informations sur les projets sélectionnés

- Depuis 2007, 270 projets ont été soutenus. Le documentaire est toujours très largement majoritaire, en particulier parmi les projets web et mobile.
- « *Ubiquanticest* » : Un projet transmédia décliné sur les supports suivants : télévision (série), internet (site participatif, pages web, BD en flash, film courts « amateurs », plateforme de montage collaborative), téléphonie mobile (diffusion vidéo, enregistrement et SMS), cinéma (long métrage).

Contact

CNC
Pauline AUGRAIN
Tel : +33 (0) 1 44 34 34 17
E-mail : pauline.augrain@cnc.fr
Site web : www.cnc.fr/web/fr/aide-aux-projets-nouveaux-medias



CNC: Web Cosip

Créé en 2011, le **Web Cosip** l'extension du soutien automatique aux productions financées par une plateforme internet sans diffuseur télévisé. Il accompagne le développement et la production d'œuvres patrimoniales audiovisuelles sur internet.

Type de projets couverts : Les œuvres peuvent être « linéaires » ou « non linéaires » dans leur construction ou leur cheminement, se caractérisent par une durée cumulée, définie comme la « *durée de l'ensemble des séquences d'images animées, sonorisées ou non, composant l'œuvre unitaire ou chacun de ses épisodes tels que mis à disposition du public* » : Fiction, animation, doc de plus de 24', captation de spectacles vivants.

Type d'intervention: Soutien automatique calculé via une formule. Il intervient sous forme :

- D'aides (subvention de réinvestissement) au stade de développement et production.
- D'avances (subventions de réinvestissement complémentaire) en production.

Critères d'éligibilité

- Projet ayant un accord de financement avec les plateformes établies en France, éditant un service offrant l'accès à des œuvres audiovisuelles à la demande

Sont considérées comme plateformes éligibles :

- Editeurs de services de médias audiovisuels à la demande (SMAD) soumises aux obligations de mise en valeur des œuvres expression originale française et européennes
- Autres éditeurs de services (hors SMAD), constitués en société commerciale ou EPIC (hors établissements publics administratifs et associations) et proposant une offre audiovisuelle significativement consacrée à des œuvres indépendantes et patrimoniales.

Elles doivent investir un montant initial en numéraire au moins égal à 25% du coût définitif de l'œuvre ou 25% de la part française en cas de coproductions.

Conditions particulières

Il est possible de cumuler l'aide sélective aux nouveaux médias en développement et l'aide la production du Web Cosip.

Sont exclus les projets préachetés par des plateformes Internet seules pris en charge par l'aide aux nouveaux médias.

Informations sur les projets sélectionnés

Bilan de l'appel à projets en 2011 : 7 projets ont été aidés (fiction, captation de spectacle vivant et documentaire) pour un montant total de 1.24 € million (en moyenne, 177 000€ par projet).

Contact

CNC

Pauline AUGRAIN

Tel : +33 (0) 1 44 34 34 17

E-mail : pauline.augrain@cnc.fr

Site web : www.cnc.fr/web/fr/aide-aux-projets-nouveaux-medias



CNC/Oséo Innovation: RIAM

Le **Réseau d'Aide à la Recherche et à l'Innovation en Audiovisuel et Multimédia** (RIAM) a été mis en place en 2001 par le CNC, le Ministère de la Recherche et le Secrétariat d'Etat à l'Industrie. Depuis 2007, il s'agit d'un partenariat entre le CNC et Oséo Innovation. Son objectif est de soutenir les PME du secteur.

Financement du dispositif : Financement croisé entre le CNC et Oséo Innovation.

Budget : 11M€ (2,8M€ du CNC et 8,2M€ par OSEO) en 2010-2011

Type de projets couverts : Produits et services audiovisuels, multimédia : cinématographiques, ludo-éducatifs, jeux vidéo linéaires ou non, avec ou sans interactivité, collaboratifs ou non, en situation de mobilité ou non.

Type d'intervention : Subvention et avance remboursable à mobiliser au fil de l'eau.

Les montants alloués vont de moins de 50 000€ à plus d'1 M€.

L'intervention peut prendre place en phase de faisabilité ou de recherche et développement.

Critères de sélection

- Pertinence du projet pour l'entreprise
- Adéquation de ses ressources et de son organisation pour le faire aboutir
- Débouchés économiques en termes de modèle d'affaires et de solidité financière
- Positionnement par rapport aux marchés ciblés
- Contribution à l'état de l'art européen et/ou mondial
- Adéquation entre technologies utilisées et usages du marché visé

Bénéficiaire : PME

Conditions particulières

Un report est possible. Il représente près d'un quart des projets et n'est pas pénalisant. Plus de la moitié des projets resoumis sont labellisés.

Informations sur les projets sélectionnés

Bilan 2007-2010 : Le taux de sélectivité est de 55,2%, 58 projets ont été labellisés. Les bénéficiaires comptaient un tiers d'entreprises de moins de 3 ans et 71% de moins de 20 salariés

Contact

CNC

Pierre-Marie BOYE

Tel : +33 (0) 1 44 34 37 48

E-mail : pierre-marie.boyé@cnc.fr

Site web : www.cnc.fr/web/fr/riam



▲ Creative England: Digital Champion Project

Depuis 2011, l'une de missions de Creative England est de « *stimuler les approches innovantes, créatives et commerciales du cinéma* » et ce notamment via son fonds **Digital Champions Project**, qui sera mis en place par étape de fin juin 2012 à 2013 pour le développement de talent. Creative England s'adresse à tous les types de médias : film, télé, média interactif, digitaux...

Financement de la structure : Creative England est financé par le British Film Institute, le Regional Growth Fund et le National Lottery Fund pour un budget total de 1.4£milliard (1.7€ milliard)

Budget : 5 £M (6,04M€) en 2012

Type de projets couverts : Projets innovants de collaboration entre PME et grandes entreprises orientés vers les produits et services multiplateformes de 3 catégories : soit exploitant des droits de propriétés intellectuelles dont ils sont propriétaires, soit orientés vers une clientèle d'entreprises (business to business), soit destinés à l'efficacité des services publics.

Type d'intervention : Subvention accordée dans le cadre d'un appel à projet accompagnée d'une assistance et soutien technique fourni par les partenaires privés (solidité budgétaire...).

Les subventions vont de 10 000 à 100 000€, la moyenne par projet s'élevant à 50 000€ dans la limite de 50% des coûts.

Critères d'éligibilité

Informations encore indisponibles.

Bénéficiaire : PME du secteur digital et créatif travaillant sur des services et du contenu multiplateformes.

Contact

Creative England

Johanna BOLHOVEN

Tel: +44 (0) 161 281 4323

E-mail: johanna.bolhoven@creativeengland.co.uk

Site web: www.creativeengland.co.uk



▲ Creative England: Talent Development

Talent Development vise à soutenir les talents du cinéma dans leur travail, leurs compétences et leurs ambitions ; à encourager la diversité, l'intégration et la durabilité de l'industrie cinématographique ; à stimuler les approches innovantes et promouvoir le talent et la créativité des régions anglaises dans le monde. Il dispose de deux fonds incluant le transmédia : **Creative Development Fund** et le **Film Network Fund**.

Budget: Creative Development Fund: £250 000 par an (313 000€)

Film Network Fund: £150 000 par an (190 000€)

Type de projets couverts

- **Creative Development Fund** : tous types de films (animation, documentaire...)
- **Film Network Fund** : projet s'impliquant dans l'innovation, notamment dans l'usage de nouvelles technologies et plateformes.

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets accompagnée d'une assistance technique sous forme d'expertises du marché. Les subventions couvrent jusqu'à 70% du budget global et sont plafonnées :

Creative Development Fund : de £2 500 à £25 000 par projet.

Film network Fund : de £2 500 à £25 000 par projet

Les projets sont soumis au stade du développement. Les subventions peuvent financer le soutien technique, le conseil, le mentorat effectués par les partenaires.

Critères d'éligibilité

- Capacité du projet à se qualifier comme « œuvre britannique »
- Etre basé dans une région anglaise

Creative England encourage implication d'un tiers financeur du développement et exige un minimum de 30% de financement autres (fonds propres ou partenaires)

Bénéficiaire: Auteurs, réalisateurs, producteurs basés dans les régions anglaises

Critères de sélection

Creative Development Fund

- Qualité originalité ambition du projet
- Potentiel et capacités de l'équipe
- Viabilité budgétaire, financière du projet et potentiel sur le marché/le public
- Contribution aux objectifs stratégiques et aux objectifs pour le développement du talent dans les régions anglaises
- Nombre et classements de projets déjà soutenu par Creative England

Film network Fund

- Contribution aux objectifs stratégiques et aux objectifs pour le développement du talent dans les régions anglaises
- Impacts à court et long termes du projet (sur les individus, les organisations et l'industrie cinématographique régionale et nationale)
- Contexte global du projet
- Qualité de la gestion du projet
- Solidité financière

Contact

Creative England

Johanna BOLHOVEN

Tel: +44 (0) 161 281 4323

E-mail: johanna.bolhoven@creativeengland.co.uk

Site web: www.creativeengland.co.uk



▲ Soutiens au développement et à la promotion de projets interactifs, Soutien aux documentaires et fictions

Ces fonds émanent du Norwegian Film Institute. Le **soutien au développement de projets interactifs** a pour objectif de permettre l'accès aux enfants et aux jeunes à des productions, de langue norvégienne, à la fois interactives et de hautes qualités artistique et technique. Le **soutien à la promotion de projets interactifs** a pour objectif de permettre aux productions d'atteindre le plus large public possible. Le **fond de soutien aux documentaires** intègre les nouveaux documentaires depuis 2012. Le **fond de soutien à la fiction** est également ouvert aux projets transmédiés.

Type de projets couverts : Œuvres interactives requérant la participation de l'utilisateur, nouveaux documentaires, projets transmédia (360°, innovants en terme technique...)

Type d'intervention: Les aides sont attribuées dans le cadre d'appel à propositions.

Soutien au développement de projets interactifs

Le soutien finance jusqu'à 75% des coûts de développement, plafonné à 2M de NOK (270 000€).

Soutien à la promotion de projets interactifs

Il finance jusqu'à 50% des coûts de promotion, plafonné à 1M de NOK (130 000€). Les dépenses éligibles couvrent les frais de promotion, marketing inclus.

Soutien aux documentaires (inclus nouveaux documentaires)

Le fonds intervient en coproduction des projets et assistance technique sous forme de mentorat. Il finance jusqu'à hauteur de 1,5M de NOK (200 000€) par projet.

Critères d'éligibilité

Soutien au développement de projets interactifs

- Projets destinés aux enfants et aux jeunes, qualité artistique et technique
- Expérience dans le développement de projets interactifs

Sont exclus les projets exclusivement commerciaux, les adaptations de projets existants, les outils pédagogiques, les manuels et les encyclopédies.

Bénéficiaire : Producteurs

Soutien à la promotion de projets interactifs

- Cohérence du plan de promotion et des dépenses prévisionnelles

Les projets ayant bénéficié du soutien au développement d'œuvres interactives sont privilégiés.

Informations sur les projets sélectionnés

« Moken » est un projet soutenu pour 1,5M de NOK (200 000€). Il comporte un film documentaire, « No Word for Worry », une campagne en ligne « One Tree Can Save a Culture » ainsi qu'un site et une application mobile. Ce projet porte sur le peuple Moken, les tsiganes de la mer. Au total, 12,5M de NOK (1.66M€) ont été accordés en 2012 aux nouveaux documentaires.

Contact

Norwegian Film Institute

Marie GRONBORG AUBERT

Tel : +47 22 47 45 41

E-mail: marie.aubert@nfi.no

Site web : http://www.nfi.no/english/Industry_funding/tildelinger-informasjonsarkiv/nfi-backs-transmedia-projects-documentaries



▲ Soutien aux contenus destinés à un usage interactif

Le **Dutch Cultural Media Fonds** soutient le développement et la production de contenus destinés à un usage interactif, via internet ou d'autres réseaux digitaux, avec ou sans radio ou programme télévisé connecté. Le fonds couvre l'entièreté des programmes destinés à la télévision et la radio (documentaire, fiction, nouveaux médias, programme pour la jeunesse, art de la scène).

Budget : 16 M€ au total en 2008

Type de projets couverts : Projets destinés à internet ou à d'autres réseaux digitaux, avec ou sans radio ou TV connectée.

Type d'intervention: Le fonds intervient jusqu'à 50 000€, dans la limite de 90% du budget.

Critères d'éligibilité

- Lettre d'intention d'un diffuseur

Le porteur de projet doit être néerlandais.

Bénéficiaire : Producteur pour le soutien au développement. Le soutien à la production ne peut être demandé que par un diffuseur.

Critères de sélection

- Qualité artistique et vision de l'auteur
- Qualité technique
- Conception et interaction avec le public
- Expérience du porteur de projet

Informations sur les projets sélectionnés

Bilan de l'appel à projets en 2008 : un total de 16,4 M€ de subventions a été accordé pour 365 projets soumis, tous domaines confondus.

Contact

Dutch Cultural Media Fonds

Syb GROENVELD

Tel: +31 626 364 677

E-mail: syb.groeneveld@mediafonds.nl

Site web: <http://www.mediafonds.nl/english>

MEDIA
FONDS

FONDS LOCAUX

Ces fonds ont une orientation régionale, ce qui explique la récurrence du critère de mise en valeur du territoire (patrimoine, compétence...) dans la sélection.

On peut noter que le champ d'intervention des fonds est large : du transmedia stricto sensu jusqu'à l'interactif pluridisciplinaire.

Par ailleurs, si certains fonds sont spécifiquement dédiés à l'interactif et au transmédia, d'autres les incluent dans le cadre des fonds de soutien à la création cinématographique et audiovisuelle.

Medienboard Berlin-Brandenburg

Le Medienboard Berlin-Brandenburg a été fondé en 2004 en tant qu'organisme central pour toutes les questions relatives aux médias dans la région de la capitale allemande. Son intervention vise renforcer l'industrie tout en mettant l'accent sur le développement créatif. Il finance des projets digitaux interactifs grâce au fonds **Innovative Audiovisual Content**.

Type de structure : Gmbh

Financement de la structure : Fonds régionaux

Type de projets couverts : Contenu audiovisuel pour les nouveaux modes de distribution (internet, mobile...), contenu audiovisuel interactif : cela couvre les nouveaux contenus pour jeux, appareils mobiles, médias sociaux, des web documentaires et des projets cross média au stade de développement et de la production.

Type d'intervention: Les financements sont alloués dans le cadre d'appel à projets. Le Medienboard Berlin-Brandenburg accorde aussi des prêts à taux zéro.

Critères d'éligibilité

- Qualité de l'œuvre
- Rentabilité
- Le prêt couvre maximum 50% des coûts totaux du projet. Il ne couvre pas les coûts effectués avant la soumission du dossier
- Le financement alloué doit être dépensé à 100% dans la région Berlin/Brandebourg

Bénéficiaire : Producteurs, développeurs basés à Berlin ou dans la région du Brandebourg

Contact

Medienboard Berlin-Brandenburg
Rangeen HORAMI
Tel: +49 (0) 331 743 87 85
E-mail: r.horami@medienboard.de
Site web: <http://www.medienboard.de>

medienboard
Berlin-Brandenburg

▲ Medien und Filmgesellschaft Baden-Württemberg

Il s'agit du centre d'excellence dans le domaine des technologies de l'information, des médias et des films de la Région du Bade-Wurtemberg. Sa mission est la promotion du Bade-Wurtemberg comme lieu de 1^{er} rang dans les industries créatives. Il se compose de trois divisions : **MFG innovation** Agency for Information Communication Technologies and media (dont les activités peuvent concerner le transmédia), **MFG Fondation** and **MFG Film Funding**.

Type de structure : Gmbh

Financement de la structure : La Région de Baden-Wurtemberg et SWR Media Services (Gmbh).

Budget : 15M € de volume d'affaire annuel

Type de projets couverts : Médias interactifs. Le fonds couvre le développement et la production de jeux vidéos ou d'applications avec une dimension éducation ou culturelle et autres productions interactives liées aux films, toutes plateformes confondues.

Type d'intervention Assistance technique : soutien aux start-ups, coopération, développement de projet, mise en réseau (entrepreneurs, investisseurs, clusters et experts « open source »)

Aide à l'apprentissage : séminaires, séminaires en ligne/webinars, congrès, foires

Recherche : sciences appliquées, études, laboratoire

Soutien à la gestion de projets et de réseau

Information : actualité de l'industrie, articles...

Critères d'éligibilité

- Dimension innovante
- Qualité culturelle
- Potentiel sur le marché

Bénéficiaire : entrepreneurs (notamment PME), financeurs, chercheurs, étudiants intéressés par ICT, industries créatives, média...

Informations sur les projets sélectionnés

« *The living book of tales* » application pour I pad (76 400€) et un roman digital « *Mars* », en postproduction actuellement (58 000€).

Contact

Medien und Filmgesellschaft Baden-Wurtemberg

Martina GROESCHEL

Tel: +49 (0) 711 907 15 397

E-mail: groeschel@mfg.de

Site web: <http://dcf.mfg.de>



**Medien- und Filmgesellschaft
Baden-Württemberg**

Medien North-Rhine-Westphalia

Il s'agit d'un pôle de compétitivité orienté vers l'audiovisuel, support et contenu, depuis sa création en 1991 et qui s'est ouvert aux nouveaux médias en 2011 à travers le programme **Innovative Audiovisual Project**. Son objectif est de mettre en place un effet levier pour le potentiel d'innovation du land : développement de l'innovation et de l'économie du savoir et promotion de la coopération entre médias (tv, film, radio, jeux, publicité, édition, media digitaux...).

Type de structure : Gmbh

Financement de la structure : FEDER

Budget : 1.5 M€ pour trois ans

Type de projets couverts : Contenus audiovisuel innovants, développement d'applications innovantes et interactives, projets transmédia : jeux vidéo, web 2.0, mobile et 360° media.

Type d'intervention: Le financement est généralement accordé sous forme de prêt à taux zéro conditionnellement remboursable dans le cadre d'un appel à projets biannuel. Il ne dépasse pas 100 000 € par projet et vise à développer le concept et le mettre sur le marché.

Critères d'éligibilité

- Qualité et innovation du contenu
- Viabilité économique
- Aspects culturels
- Retombées locales
- Degré d'innovation

Bénéficiaire : Principalement, les jeunes designers, les producteurs, les PME et startups basés en Rhénanie Nord Westphalie.

Informations sur les projets sélectionnés

<http://www.filmstiftung.de/presse-publikationen/pressemitteilungen/film%E2%80%90und-medienstiftung-nrw-vergibt-forderung-zur-entwicklung-digitaler-inhalte/>

Contact

Film und Medien Stiftung Nord Rhénanie Westphalia

Till HARDY

Tel: +49 (0) 211 930 50 42

E-mail: tillhardy@filmstiftung.de

Site web: <http://www.filmstiftung.de/>

**Film und Medien
Stiftung NRW**

▲ Mitteldeutsche Medienförderung

La Mitteldeutsche Medienförderung est le guichet pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en régions Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe. Elle vise à favoriser leur développement économique et leur rayonnement et propose. **Ses fonds de soutien au développement et à la production de projets audiovisuel et cinéma** incluent les projets multimédias.

Type de structure : GmbH

Financement de la structure : Le Land de Saxe, le Land de Saxe-Anhalt, la Thuringe, la Mitteldeutscher Rundfunk (radiodiffusion publique des trois régions) et la Zweites Deutsches Fernsehen (chaîne de télévision nationale publique)

Type de projets couverts : Projets multimédia

Type d'intervention : Les subventions et prêts remboursables sont alloués dans le cadre d'appel à projets. Les montants alloués sont de maximum 100 000€ pour le développement de projets, remboursable au démarrage de la production, et de maximum 900 000€ pour le soutien à la production, remboursable selon l'avancement du projet.

Critères d'éligibilité

- Expérience et capacité du producteur ou développeur à mener à bien le projet
- Aspect novateur du projet
- Éléments de divertissement interactif ou d'info divertissement
- Impact régional du projet

Le montant du soutien accordé doit être dépensé en région.

Bénéficiaire : Producteur, développeur multimédia

Contact

Mitteldeutsche Medienförderung

Dana MESSERSCHMIDT

Tel: + 49 (0) 341 269 87 22

E-mail: dana.messerschmidt@mdm-online.de

Site web: www.mdm-online.de



Shareplay

Shareplay est le fruit de la collaboration de deux régions danoises (Nord et Centre). Il a pour objectif de soutenir la création transmédia pour la croissance, l'emploi et le développement. Shareplay propose de la mise en réseau, du conseil et du soutien financier ouvert à tous les acteurs des industries créatives.

Type de structure : Consortium composé de la Région Nord et Centre, de structures professionnelles et cluster régionaux (Alexander Institute, Animation Workshop in Viborg, Bretteville Hotspot, Filmby Aarhus).

Financement de la structure: Région Nord, Région Centre, Union européenne.

Type de projets couverts : Projets transmédia

Type d'intervention: Shareplay intervient en coproduction dans le cadre de Shareplay Fund et sous forme d'assistance technique (mentorat, mise en réseau, organisation de conférence et événements...). Le soutien à la coproduction de projet couvre jusqu'à 50% du budget et finance la phase de développement, mais également la formation, des tests et expériences dans le domaine du transmédia.

Critères d'éligibilité

- Potentiel créatif
- Potentiel d'innovation
- Dimension technologique

Bénéficiaire : Créateurs danois des régions Nord et Centre, entreprises et organisations des secteurs de la production audiovisuelle, des nouveaux médias, du développement de jeux, de l'animation, des technologies de l'information.

Contact

Shareplay
Kristian BANG NORGAARD
Tel: +45 87 13 21 30
E-mail: kbn@shareplay.dk
Site web: www.shareplay.dk/News-331.aspx

The logo for Shareplay, featuring the word "Shareplay" in a bold, black, sans-serif font. The letter 'y' is stylized with a small triangle pointing downwards from its tail.

▲ Région Aquitaine/ La Fabrique BnsA - Valorisation numérique du patrimoine

Le programme Banque numérique du savoir d'Aquitaine (BnsA) est le fruit d'un partenariat entre la Région Aquitaine et l'Etat (DRAC) qui a pour objectif depuis 2000 de valoriser les patrimoines aquitains. L'appel à projets **Valorisation numérique du patrimoine** de la Fabrique BnsA, depuis 2011, a plusieurs objectifs : compléter l'offre éditoriale de la BnsA, valoriser le patrimoine numérique, s'adresser à de nouveaux publics.

Financement de la structure : Fonds régionaux

Budget : 100 000€ en 2011

Type de projets couverts

- Productions numériques à fort potentiel créatif et innovant.
- Contenus et/ou technologies valorisant le patrimoine aquitain dans sa dimension culturelle, ses savoir faire spécifiques et ses territoires (champ artistiques et créatifs, sociaux, économiques, scientifiques, humains, naturels, architecturaux, urbanistiques) : site web, exposition virtuelle/hybride, jeu interactif, web doc, réalité virtuelle, hyper lieu, livre augmenté, api...
- Productions conçues pour un accès sur support unique ou multiples (pluri, cross et transmédia)

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'un appel à projets. En 2012, l'aide accordée se situe entre de 4 000 et 30 000€.

Critères d'éligibilité

- Les projets doivent être finalisés dans un délai de 1 an au plus tard.
 - Le porteur s'engage à assurer la maintenance de sa production au moins durant les trois années suivant la finalisation
 - La production retenue doit être mise à disposition de façon libre et gratuite
- Bénéficiaire : Associations, collectivités publiques, acteurs du secteur privé. Le siège du porteur doit être en Aquitaine.

Critères de sélection

- Originalité et pertinence de la démarche
- Qualité de conception
- Ambition affichée en termes d'innovation et de créativité
- Solidité budgétaire et partenariale
- Portage pluridisciplinaire
- Développement de briques libres intégrables dans d'autres interfaces et par d'autres opérateurs
- Emploi de technologies interopérables et ouvertes

Informations sur les projets sélectionnés

- Bilan de l'appel à projets en 2011 : sur environ 50 candidats, 7 projets ont été retenus.
- « Les Peysqueroux », traitant des cluzeaux (petits abris souterrains) via une logique cross média : le projet est décliné sur plusieurs supports (parcours géo catching, site internet, documentaire, exposition, livre).
- Base de données de projets : <http://bnsa.patrimoines.aquitaine.fr>

Contact

La Fabrique BnsA - Elise DUDEZERT

Tél : +33 (0) 5 57 57 80 00

E-mail: bnsa@aquitaine.fr.

Site web : <http://lafabrique.bnsa.aquitaine.fr/>



▲ Région Franche-Comté – Aide à la production de web documentaire

Dans le cadre de son **fonds de soutien à la production de documentaires TV**, la Région Franche-Comté aide au financement de la production de web doc.

Budget : 215 000€ en 2011 pour le fonds de soutien à la production de documentaires.

Type de projets couverts: Web documentaire

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets. L'aide est plafonnée à maximum 40 000 €.

Critères d'éligibilité

- Les œuvres doivent répondre aux critères des aides automatiques du CNC (COSIP)
- Le producteur doit présenter un contrat avec un diffuseur précisant le montant en numéraire en préachat et/ou en coproduction
- Le producteur s'engage à favoriser l'emploi des professionnels franc-comtois dans la réalisation de l'œuvre
- Le tournage doit être réalisé de manière significative dans la région, sauf si le projet est présenté par une société de production et/ou un réalisateur franc-comtois.

Les tournages intégralement réalisés en région font l'objet d'une attention particulière.

Bénéficiaire : Producteur

Informations sur les projets sélectionnés

« *Défense d'afficher* », un web doc dédié à l'art urbain qui propose à l'internaute une immersion dans cet univers en suivant le travail de 8 artistes dans 8 grandes villes du monde.

Contact

Région Franche-Comté

Amandine THEVENIN

Tel : +33 (0) 3 81 61 61 14

E-mail : Cecile.eveno@franche-comte.fr (jusqu'au 31/08/2012)

Amandine.thevenin@franche-comte.fr (à partir du 10/09/2012)

Site web : www.franche-comte.fr



▲ Région Haute Normandie/Pôle Image – Soutien aux nouveaux média et images différentes

Le Pôle Image Haute-Normandie est l'organisme d'instruction et de gestion du fonds d'aide de la Région Haute-Normandie abondé par le CNC depuis 2002. Pour **Le fonds d'aide aux nouveaux média et images différentes** accompagne des auteurs et des producteurs qui souhaitent intégrer les spécificités de l'Internet et/ou des écrans mobiles dans leur démarche artistique de création et de production.

Financement du dispositif : Région Haute-Normandie

Budget : 21 000 € en 2011

Type de projets couverts : Le projet doit être un concept original comprenant des contenus spécifiques (linéaires ou interactifs) pour les nouveaux médias : œuvres multimédias, vidéo art, film expérimental, création vidéo pour le spectacle vivant

Type d'intervention: Aide financière accordée dans le cadre de commissions sélectives. L'aide couvre la réalisation du projet. L'aide financière est plafonnée à 5 500€, elle est versée directement au porteur de projet après chiffrage, conventionnement et sur facture.

Sont mis à dispositions des bénéficiaires les moyens techniques suivants : unités de tournage DVCAM, station de montage virtuel DVCAM et caméra et montage 16 mm.

Critères d'éligibilité

- Le porteur est basé en région ou le projet est tourné en région.
- Bénéficiaire : Réalisateur, producteur, artiste, association, collectif

Critères de sélection

- Originalité du projet et contribution à la diversité de la création.
- Qualité de l'écriture propre à chacun des supports envisagés, en particulier sur les nouveaux médias.
- Cohérence éditoriale de l'ensemble du projet
- Capacité de l'auteur et de ses partenaires à mener à bien le projet.
- Perspectives de diffusion et/ou de commercialisation et la viabilité économique du projet.

Contact

Pôle Image

Nùria RODRIGUEZ

Tel : +33 (0) 2 35 70 70 41

E-mail : cine.av@poleimagehn.com

Site web: www.poleimagehn.com



PÔLE IMAGE
HAUTE-NORMANDIE

▲ Région Ile de France/ARCADI – Aides à l'art numérique

Constituée sous forme d'EPCC, ARCADI est l'agence culturelle de la Région Ile de France. Elle a pour missions de soutenir à la création artistique, développer les possibles en matière de projets artistiques et culturels, contribuer aux évolutions du secteur culturel et sensibiliser de nouveaux publics à l'offre culturelle. Le Pôle image d'ARCADI, dont font parties les aides à l'art numérique, a été créé en 2010. Elles se déclinent en deux dispositifs : **l'aide à la création/production multimédia expérimentale** et **l'aide à la diffusion**.

Financement de la structure : Région Île-de-France et DRAC

Type de projets couverts

- **Aide à la création/production multimédia expérimentale:** Œuvres d'art numérique (installations multimédias, interactives ou linéaires), performances audiovisuelles (travail de l'image et du son), relationnelles (problématiques de la culture numérique), projets de design interactif, architecture augmentée, créations artistiques in situ ou en lien avec des communautés digitales
- **Aide à la diffusion :** Projets intégrant un diffuseur francilien

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets.

Aide à la création/production multimédia expérimentale : L'aide couvre les dépenses liées à la maquette, à la production, au redéveloppement de projet, à la rénovation de pièces devenues obsolètes. Le montant moyen se situe entre 4 000 € et 11 500€ en 2010

Aide à la diffusion : Le montant moyen est compris entre 400 € et 27 000€ en 2010

Critères d'éligibilité

Aide à la création/production multimédia expérimentale

- Critères artistique
- Parcours de l'équipe artistique
- Economie du projet
- Diffusion sur le territoire francilien

Aide à la diffusion

- Implication d'un lieu de diffusion en Ile-de-France.

Bénéficiaire des deux dispositifs: Personnes physiques (artistes indépendants adhérents à la maison des artistes, inscrits à l'Agessa ou gérants d'une société à bénéfice non commercial) ou morales (associations, sociétés de production ou autres structures de portage de projets).

Informations sur les projets sélectionnés

- **Aide à la création/production multimédia expérimentale :** en 2011, sur 77 demandes reçues, 13 projets ont été soutenus.
- **Aide à la diffusion :** 2 œuvres aidées en 2011.
- « *L'horloge 2067* » enregistre en permanence l'espace sonore environnant. En actionnant les aiguilles de l'horloge en un mouvement rotatif vers le passé, le spectateur déclenche la restitution d'une séquence sonore précise sur une durée déterminée.
- Base de données de projets : www.arcadi.fr/beneficiaires/

Contact

ARCADI

Gilles ALVAREZ

Tel : +33 (0) 1 55 79 97 65

E-mail : artsnumeriques@arcadi.fr

Site web : www.arcadi.fr/aides/bdd/aide.16



▲ Région Languedoc Roussillon - Aide à la création artistique numérique

Ce dispositif, créé en 2012 se décline en deux aides : **l'aide à la résidence artistique**, qui vise à favoriser l'accueil de créateurs autour du développement d'œuvres audiovisuelles interactives et **l'aide à la production artistique pour l'internet mobile**. S'ajoute **l'aide aux œuvres audiovisuelles destinées à une diffusion sur l'internet** proposée dans le cadre du fonds d'aide à la production cinéma/audiovisuel.

Financement du dispositif: Région Languedoc-Roussillon, DRAC

Budget : 60 000€ pour l'aide à la création artistique numérique en 2012.

Type de projets couverts

- **Aide à la résidence artistique :** Développement d'œuvres audiovisuelles interactives, d'installation ou performance comprenant un dispositif technologique d'interaction avec le visiteur/spectateur
- **Aide à la production artistique pour l'internet mobile :** Œuvres destinées à la diffusion sur les supports mobiles, création artistique originales, y compris vidéo ludiques, interactives, nouvelles formes de narration audiovisuelles.
- **Aide aux œuvres audiovisuelles destinées à une diffusion sur l'internet :** Œuvre audiovisuelle destinée à une diffusion sur l'internet, conçue spécifiquement pour ce support. La durée totale des éléments vidéo de l'œuvre doit être supérieure à 26 minutes.

Type d'intervention : Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets.

Aide à la résidence artistique: La subvention est plafonnée à 20 000€ et finance soit la résidence, soit l'équipe artistique. Les dépenses éligibles peuvent inclure des frais de fonctionnement de la structure d'accueil dans la limite de 10% du budget.

Aide à la production artistique pour l'internet mobile : La subvention est plafonnée à 25 000€. 20% du budget doit être consacré la rémunération de l'équipe artistique.

Aide aux œuvres audiovisuelles destinées à une diffusion sur l'internet : La subvention couvre le budget de production et va de 5 000 € à 30 000 €

Critères d'éligibilité

Aide à la résidence artistique

- Partenariat régional fort (lieux de diffusion, d'accueil, laboratoires de recherche, entreprises ou étudiants)

Aide à la production artistique pour l'internet mobile

- Caractère non lucratif du projet
- Accessibilité des applications depuis plusieurs plateformes de téléchargement
- Structure porteuse implantée en région, s'appuyant sur des compétences régionales

Aide aux œuvres audiovisuelles destinées à une diffusion sur l'internet

- Sociétés de production locale ou dont le projet est majoritairement tourné en Languedoc-Roussillon. Une attention particulière est accordée aux projets dont le tournage se déroule intégralement en Languedoc-Roussillon
- Le demandeur doit être producteur délégué du projet
- Accord de préachat ou de coproduction avec le propriétaire du site hébergeur impératif au moment du dépôt
- Le propriétaire du site s'engage à fournir un apport en numéraire au moins égal à 10% du devis.

Contact

Région Languedoc-Roussillon - Carole PETIT

Tel : + 33 (0) 4 67 22 86 49 E-mail : petit.carole@crlanguedocroussillon.fr

Emmanuel FEULIE

Tel : +33 (0) 4 67 22 93 68 E-mail : feulie.emmanuel@crlanguedocroussillon.fr

Site web : www.laregion-culture.fr/2717-cinema-et-arts-numeriques.htm



▲ Région Lorraine – Aide à la réécriture et au développement de projets, Aide à la production d'œuvres audiovisuelles et nouveaux médias

Mis en place en 2003, le **fonds de soutien à la production audiovisuelle et cinématographique** est ouvert aux projets de nouveaux médias. Ce fonds a pour objectif la professionnalisation du secteur et le développement d'une industrie cinématographique et audiovisuelle de qualité en Lorraine.

Type de projets couverts : Web documentaires, web fictions, projets cross média et transmédia

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets. Le soutien est plafonné à 10 000 € pour le soutien au développement et à 50 000 € pour le soutien à la production dans la limite de 20% du budget de production.

Critères d'éligibilité

Aide au développement et accompagnement de nouvelles écritures de projets

Les projets doivent satisfaire au moins un des 3 critères suivants:

- Un producteur délégué lorrain
- Un auteur établi en Lorraine
- Un thème, sujet ou traitement présentant un intérêt significatif pour la Lorraine.

Aide à la production d'œuvre audiovisuelle et nouveaux médias

Les projets doivent satisfaire au moins deux des 4 critères suivants :

- Un producteur délégué lorrain
- Un auteur ou réalisateur lorrain
- Un thème, sujet ou traitement présentant un intérêt significatif pour la Lorraine
- Des dépenses de 100 % de la subvention au moins en région

L'aide à la production est sélective et concerne tout projet destiné à une diffusion sur une plateforme web, tels que définis par le CNC pour l'accès au Web Cosip. La présentation d'une lettre d'engagement du diffuseur Web est obligatoire.

Bénéficiaire : Producteur

Critères de sélection

Aide à la production d'œuvre audiovisuelle et nouveaux médias

- Qualité artistique
- Stratégie de diffusion
- Retombées économiques régionales

Contact

Région Lorraine

Hélène DUDRAGNE

Tel : +33 (0) 3 87 61 68 81

E-mail: helene.dudragne@lorraine.eu

Site web: www.lorraine.eu



▲ Région Nord-Pas-de-Calais/C.R.R.A.V - Aide à la production associative

Le Région Nord-Pas-de-Calais a confié la mise en œuvre de sa politique audiovisuelle au Centre Régional de ressources audiovisuelles (C.R.R.A.V). Le C.R.R.A.V offre notamment un **fonds d'aide à la production associative** s'adressant aux projets portés par des associations.

Financement du dispositif : Région Nord-Pas-de-Calais, cotisations des adhérents

Type de projets couverts : Installation vidéo, installation sonore, vidéo de création, documentaire, premier et second court métrage créations transdisciplinaires utilisant image animée et spectacle vivant

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets.

Le règlement indique un plafond de 10 000 € dans la limite de 49% du budget de production. En complément au soutien financier, les projets sélectionnés accèdent aux moyens de production et de postproduction du CRRAV et à une assistance technique.

Critères d'éligibilité

- Au moins une diffusion doit être assurée lors de l'examen du dossier
- Bénéficiaire : Association implantée dans le Nord-Pas-de-Calais adhérente au C.R.R.A.V.

Critère de sélection

- Aspects culturels
 - Qualité du traitement artistique de l'image
- Une importance particulière est apportée à la diffusion des œuvres, ainsi qu'à l'emploi technique et artistique.

Information sur les projets sélectionnés

- Bilan de l'appel à projets pour la session 2012 : 4 projets ont bénéficié d'une aide allant de 1 250€ à 6 000€.
- « Mikado », un projet détournant la perche sportive en mikado géant dans l'espace public : chaque baguette déplacée produit une interaction en temps réel et crée sur un écran une chorégraphie aléatoire de la gestuelle du perchiste.

Contact

CRAAV
Philippe FREVILLE
Tel : +33 (0) 3 20 28 26 45
E-mail : pfreville@crrav.com
Site web : www.crrav.com



▲ Région Pays de la Loire – Aide à la création cinématographique et audiovisuelle et multimédia

La Région Pays de la Loire soutien le développement et la production d'œuvres multimédias dans le cadre de son **fonds d'aide au développement** et à la production cinématographique, **audiovisuelle et multimédia**, qui concerne par ailleurs longs métrages, courts métrages, téléfilms, documentaires et magazines.

Type de projets couverts : Œuvres multimédias définies comme «œuvres pluridisciplinaires non linéaires dont le processus de diffusion fait partie intégrante du projet ».

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'aides sélectives aux projets.

Le soutien, qui peut couvrir les phases de développement et de production, est plafonné 5 000€ pour le développement, 30 000€ pour la production.

Critères d'éligibilité

Les projets doivent correspondre à au moins 2 des 4 critères suivants :

- L'entreprise est implantée en région
- L'auteur/réalisateur/créateur est installé en région
- Le thème, sujet, traitement présente un intérêt régional
- Le projet met en œuvre ressources et compétences régionales

Les aides à la production concernent des œuvres faisant l'objet d'engagements de diffusion préalables.

Bénéficiaire : Producteur, association

Critères de sélection

- Qualité artistique du projet
- Cohérence du projet avec le territoire régional

Informations sur les projets sélectionnés

« Des jouets, un Sorin » est un webdoc interactif consacré aux œuvres de Pierrick Sorin, par ailleurs présentées au Grand Palais pour la première exposition consacrée à l'histoire des jouets, « Des jouets et des hommes ».

<http://www.desjouets-unsorin-grandpalais.fr>

Contact

Région des Pays de la Loire

Guylaine HASS

Tel : +33 (0) 2 28 20 51 30

E-mail : guylaine.hass.@paysdelaloire.fr

Site web : www.paysdelaloire.fr

▲ Région Poitou-Charentes – Aide à la création de produits multimédias et jeux vidéo

La Région Poitou-Charentes met en œuvres différents **soutien au cinéma, à l'audiovisuel, au multimédia** et au jeu vidéo en vue de favoriser la création et l'emploi artistique et culturel.

Type de projets couverts : Produits culturels multimédias originaux destinés au grand public ou produits économiques

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets.

Elle couvre les dépenses d'écriture, de développement et production du projet, le délai production étant fixé à 2 ans. Son montant est plafonné à 30 000 €.

Critères d'éligibilité

- Thème en rapport avec la région ou réalisation en région
- Implication des ressources techniques et humaines régionales, formation des personnels locaux, accueil de stagiaires des établissements de formation à l'image, copies et droits non commerciaux pour les lycées et les réseaux art et essai de la région
- Appréciation artistique et économique du projet

Bénéficiaire : Producteur détenteur des droits ou éditeur implanté dans la région (personne morale).

Ne sont pas éligibles : les associations, les produits publicitaires, de communication institutionnelle ou de promotion touristique.

Contact

Région Poitou-Charentes

Bruno DUCHADEUIL

Tel : +33 (0) 5 45 94 37 81

E-mail : b.duchadeuil@cr-poitou-charentes.fr

Site web : www.poitou-charentes.fr



▲ Région Rhône-Alpes - Aide au développement de projets pour les nouveaux médias, Fonds de soutien à la création artistique numérique (SCAN)

La Région Rhône-Alpes met en œuvre son fonds de soutien à la création cinématographique et audiovisuelle qui comprend une **aide au développement de projets pour les nouveaux médias**, l'une des 11 mesures de la politique régionale « culture et numérique » lancée en 2011. Est également disponible le **Fonds de soutien à la création artistique numérique (SCAN)**.

Budget: 130 000€ en 2011 pour l'aide au développement de projets pour les nouveaux médias.

Type de projets couverts

- **Aide au développement de projets pour les nouveaux médias :** œuvres multi-supports destinées à plusieurs médias et œuvres destinées exclusivement à Internet et/ou aux écrans mobiles.
- **Fonds SCAN :** créations artistiques faisant intervenir des technologies numériques : texte, son, image fixe, animée, arts plastiques, patrimoine, design, spectacle vivant, installations...

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets.

Aide au développement de projets pour les nouveaux médias : 3 appels en 2012, l'aide est plafonnée à 20 000€ et à 50% du budget de développement.

Fonds SCAN: L'aide est plafonnée à 50% du budget dans la limite de 25 000 €. Elle peut être demandée en recherche, au stade d'expérimentation ou lors de la réalisation.

Critères d'éligibilité

Aide au développement de projets pour les nouveaux médias

- Dimension interactive et/ou participative des projets
- Originalité du projet et de sa démarche artistique
- Qualité d'écriture propre à chacun des supports de diffusion
- Capacité de l'entreprise et de ses partenaires à mener à bien le projet

Bénéficiaire : Entreprise du secteur des industries de l'image installée en Rhône-Alpes, ou en dehors et impliquant une autre entreprise du secteur installée en région.

Fonds SCAN

- Artistes ayant une pratique dans une discipline et utilisant des techniques numériques
- Partenariat avec une structure permanente (lieu de diffusion, école...)
- Stratégie de valorisation et/ou de diffusion des œuvres

Les projets transdisciplinaires ou intégrant une dimension collaborative entre techniciens, artistes et ingénieurs sont privilégiés

Bénéficiaire : Artiste, association, entreprise... résidant en Rhône-Alpes, étudiant menant des projets collectifs pluridisciplinaire avec l'appui de professionnels.

Informations sur les projets sélectionnés

- « *Lookin 4 Galt – A Hip Hop portrait of a jazz legend* », à propos du musicien Galt McDermott, comporte deux web séries, des mix tapes et une tournée européenne de concerts et conférences.
- « *On y va !* » une série documentaire dans le cadre du centenaire de la déclaration de la Première Guerre Mondiale. En parallèle, un site web de presse déclinera chaque jour les informations d'il y a cent ans, annonçant la montée en guerre...

Contact

Région Rhône-Alpes
Catherine PUTHOD
Tel : +33 (0) 4 26 73 48 14
E-mail : cputhod@rhonealpes.fr
Site web : www.rhonealpes.fr

Rhône-Alpes Région

▲ Rhône-Alpes Cinéma - Aide à l'écriture de projets pour les nouveaux médias

Le Bureau des Auteurs de Rhône-Alpes Cinéma, en concertation avec la Région Rhône-Alpes, propose **une aide à l'écriture de projets pour les nouveaux médias**.

Type de projets couverts : Œuvres innovantes qui intègrent les spécificités de l'Internet et/ou des écrans mobiles dans leur démarche artistique et de diffusion. Les projets peuvent être destinés à plusieurs supports (Internet, écrans mobiles, cinéma, télévision) ou exclusivement à Internet et/ou écrans mobiles. Il peut s'agir de projets de fiction, de documentaire, d'animation et/ou de jeux vidéo.

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets. L'aide est plafonnée à 5 000€, le stade d'intervention est l'écriture.

Critères d'éligibilité

- Les projets doivent avoir été conçus dès l'origine dans une optique multi supports ou pour Internet et/ou écrans mobiles

Bénéficiaire : Auteur littéraire ou graphique, porteur de projets (auteur, graphiste, producteur, agence web) dont au moins un est installé en région Rhône-Alpes

Contact

Rhône-Alpes Cinéma

Marie LE GAC

Tel : +33 (0) 4 72 98 08 93

E-mail : m.legac@rhone-alpes-cinema.fr

Site Web : <http://rhone-alpes-cinema.fr/fr/article-aide-a-lecriture-projets-nouveaux-medias.html>

RhôneAlpes
cinéma

▲ Ile de la Réunion – Aide à la création et à la production multimédia

L'**aide à la création et à la production multimédia** mise en place par la Région Réunion vise à favoriser la réalisation de productions multimédia par des entreprises du secteur, développer la filière locale et contribuer au développement économique de la Réunion. Les mesures d'aide s'adressent en priorité aux projets orientés vers le secteur marchand, destinés à l'exportation, et mettant en œuvre les ressources humaines et techniques présentes sur l'île.

Budget : 1 300 000€ pour le fonds d'aide au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia

Type de projets couverts : Projet à caractère éditorial destiné à une commercialisation à usage professionnel ou grand public (webdoc, transmédia, application portable, site internet, installation scéniques interactives) présentant un caractère marqué d'interactivité, de scénarisation et d'innovation ; jeux qui présentent un contenu éducatif ou culturel, ou s'ils mettent en œuvre une innovation technologique majeure.

Type d'intervention: Subvention accordée dans le cadre d'appel à projets.

Aide à la création : Il s'agit d'une dotation forfaitaire de 2 000 € qui couvre l'écriture du projet.

Aide à la production : La subvention est plafonnée à 15 000€.

Critères d'éligibilité

Aide à la création multimédia

- Valeur artistique
- Viabilité commerciale
- Qualité
- Originalité
- Valeur ajoutée que représente leur édition sous forme électronique

Bénéficiaire : Auteur ressortissants de la Réunion ou dont le projet mettra en valeur la Réunion ou celle-ci dans son environnement de l'océan Indien.

Aide à la production multimédia

- Valeur artistique
- Viabilité commerciale des projets soumis
- Qualité
- Originalité
- Valeur ajoutée que représente l'édition sous forme électronique.

Les demandes reçues après réalisation ne sont pas éligibles

Bénéficiaire : Producteur

Contact

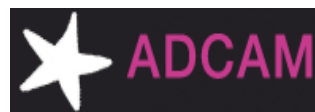
Agence Film Réunion

Alain RANDRESY

Tél. : +33 (0) 2 62 92 29 37

Email : alain.randresy@agencefilmreunion.com

Site Web : agencefilmreunion.com



▲ Creative Scotland – Soutien à l'innovation

Le Fonds de soutien à l'innovation vise à favoriser le développement des industries créatives en Ecosse. Il finance des contenus numériques interactifs, le développement technologique de plate-forme de diffusion et des projets pilotes, à l'interface des disciplines. Le budget total est de 400 000£ pour 2012/2013 avec une contribution par projet comprise entre 10 000£ et 75 000£. Sont pris en compte l'expérience du porteur, la qualité artistique du projet et son impact économique. La société doit être écossaise.

Contact

Creative Scotland
Helena WARD
Tel: +44 330 333 20 00
E-mail: enquiries@creativescotland.com
Site web: <http://www.creativescotland.com/investment/innovation>



▲ EM Media Investment

EM Media Investment est l'agence audiovisuelle des régions East et East Midlands. L'investissement concerne les projets télévisés, les films, les jeux et les projets interactifs. Il peut couvrir la création de contenu, le développement des publics et la diffusion, ainsi que l'accès aux marchés et les nouveaux modèles économiques. L'agence attend un retour sur ses investissements (prêt remboursable, placement...). Le soutien ne peut dépasser 50% des coûts du projet et varie de 150 000 à 250 000£. Les projets sont proposés au fils de l'eau.

Informations sur les projets sélectionnés : http://www.em-media.org.uk/download_files/EM-Creative-Web.pdf

Contact

EM Media
Debbie WILLIAMS
Tel: + 44(0)115 993 2333
E-mail: debbie.williams@em-media.org.uk
Site web: <http://www.em-media.org.uk/pages/home>



▲ Northern Film and Media

Ayant pour objectif le développement de l'économie digitale de la région du nord-est, Northern Film and Media investit dans des projets innovants en ligne, multiplateformes ou transmédias. Son soutien couvre également des formations, des événements et de l'investissement dans des entreprises. Les partenariats avec les professionnels sont forts (BBC, ITV, Channel 4, Film4, BAFTA, Arts Council England, Skillset, Revolver...).

Contact

Northern Film & Media
John TULIP
Tel: + 44(0)191 4404940
E-mail: john@northernmedia.org
Site web: <http://www.northernmedia.org/digital-interactive-and-games/>



▲ **Northern Ireland Screen – Soutien à la production de long métrage, fiction TV et contenu digital**

Le Fonds soutien la production de contenu digital sous forme de prêt recouvrable, pour un maximum de 800 000£ dans la limite de 25% du budget de production. Les porteurs de projets doivent correspondre aux critères de « *test culturel* » de la Commission du Film Britannique, être viable économiquement et contribuer au développement de l'industrie locale. Une partie des fonds alloués doit être dépensée en Irlande du Nord.

Contact

Northern Ireland Screen
Andrew REID
Tel: +44 (28) 9023 2444
E-mail: andrew@northernirelandscreen.co.uk
Site web:
<http://www.northernirelandscreen.co.uk/sections/19/production.aspx>



▲ **Screen Yorkshire - Yorkshire Content Fund**

Le fonds soutien les entreprises et les projets des médias numériques dans le Yorkshire et l'Humber. Il couvre le développement et la production de fictions télévisées, de longs métrages, de contenus et applications mobiles, d'œuvres multimédias numériques. Doté d'un budget total de 1.5 M£, abondé notamment par le FEDER, le YCF investi au côté de bailleur de fonds du secteur privé, au cas par cas. L'investissement ne peut dépasser 1 500 000£, et se situe en moyenne entre 5 000£ et 500 000£.

Contact

Screen Yorkshire
Hugo HEPPELL
Tel: +44 (0)113 236 8240
E-mail: hugo@screenyorkshire.co.uk
Site web: <http://www.screenyorkshire.co.uk/funding>



QUELQUES PISTES POUR ALLER PLUS LOIN ...

▲ Ressources

Aides et bourses

- <http://webtelevisionobserver.com/aides-bourses/>

Formation, actualités, conseil, étude de cas

- <http://www.transmedialab.org/>

Développement, formation, subvention

- <http://www.torinofilmlab.it>

Blogs – actualités et opinions

- <http://ericviennot.blogs.liberation.fr/ericviennot/fiction-transmedia/>
- <http://michel-reilhac.blogs.arte.tv/>
- <http://www.yousuckattransmedia.com/about/>

Etude sur les besoins de financements publics pour les projets cross média

- http://www.cine-regio.org/press/focus_policy_papers/

▲ Formations MEDIA

The art, craft and business of storytelling in the digital age

- <http://transmedianext.com/>

The Pixel Lab

- <http://thepixelreport.org/> <http://powertothepixel.com>

Closing the gap: equity investment for 360° content

- <http://www.peacefulfish.com/>

Multi-Platform Business School

- www.mediaschool.org

Contacts

MEDIA Desk France Nathalie Chesnel

9 rue Ambroise Thomas - 75009 Paris

Tel +33 1 47 27 12 77

E-mail info@mediafrance.eu

MEDIA Antenne Marseille Isabelle Nobio

c/o Région PACA 27 Place Jules Guesde

13002 Marseille

Tel +33 4 91 57 51 38

E-mail media@regionpaca.fr

MEDIA Antenne Strasbourg Aurélie Réveillaud

1 parc de l'Etoile 67076 Strasbourg

Tel +33 3 88 60 95 89

E-mail media@strasbourg.eu

www.mediafrance.eu

Edité par l'Antenne MEDIA Marseille, une initiative de la Commission européenne et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

